

Questions réponses – Concours Cassin 2019

Paragraphe 1-

1- La RICARDIE A-t-elle signé la Charte sociale européenne et les conventions de l'OIT ?

QUESTION MULTIPLE

2- En raison de l'absence d'informations à ce sujet, peut-on déduire que la Ricardie est membre de l'Union Européenne ?

OUI

3- Est-ce que la Ricardie est partie aux Pactes des Nations Unies de 1966 ?

OUI

4- La Vérolie est-elle un Etat membre de l'Union Européenne ?

NON

5- La Ricardie et la Vérolie sont-elles parties à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants de 1984 ?

QUESTION MULTIPLE

6- Quelle est la date à laquelle les pactes onusiens ont été dénoncés par la Vérolie ?

31 DÉCEMBRE 2016

7- La Ricardie est-elle partie à la Charte sociale européenne de 1961

OUI

8- La dénonciation des Pactes Onusiens est-elle entrée en vigueur ou la procédure de retrait est-elle en cours ?

VOIR RÉPONSE 6

9- La Vérolie est-elle signataire de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et ses protocoles adoptée le 15 novembre 2000 et entrée en vigueur le 23 novembre 2003 ?

NON

10- La Ricardie a-t-elle ratifié la Charte des Nations Unies

OUI

11- La Ricardie est-elle membre de l'Union Européenne ?

VOIR REPONSE 2

12- Les pays concernés sont-ils membres de l'Union Européenne ?

VOIR REPONSES 2 ET 4

13- La Ricardie est-elle membre de l'UE ?

VOIR REPONSE 2

14-La Ricardie est-elle membre de l'OIT ?

OUI

15-La Ricardie est-elle Membre de l'Union Européenne ?

VOIR REPONSE 2

16-La Ricardie a-t-elle dénoncé les Pactes onusiens de 1966, comprenant les Protocoles additionnels, dans leur intégralité ?

VOIR LE CAS

Paragraphe 2-

17-Quel est le statut juridique de la société JMTA ?

SOCIETE DE CAPITAUX DE DROIT PRIVÉ

18- La société JMTA a-t-elle obtenu une concession d'exploitation sur la ligne de chemin de fer de la part de l'État de Ricardie, de l'État de Vérolie, ou des deux ?

QUESTION MULTIPLE

19-Quels sont les liens actuels (au moment des faits) entre John Matrix et l'Etat de Ricardie?

VOIR LE CAS

20-A quelle hauteur l'Etat de Ricardie participe-t-il dans la société JMTA ?

AUCUNE PARTICIPATION

21-Qu'est-ce que vous entendez par concession ? (Nous ne savons pas si s'il faut le comprendre comme en droit Suisse.)

UN MOYEN JURIDIQUE DE L'ADMINISTRATION POUR DELEGUER DES COMPETENCES A UNE PERSONNE PRIVEE

22-Quelle part du capital de la société JMTA est détenue par l'Etat ricardien ?

VOIR REPONSE 20

23-Quelle est la part de vote de l'État de Ricardie au Conseil d'administration de la société JMTA ?

VOIR REPONSE 20

24-L'Etat de Ricardie finance-t-il la société JMTA ?

NON

25-La société JMTA est-elle une société de droit public ricardien ?

VOIR REPONSE 17

26-Quelle est la part du capital social détenu par l'Etat de Ricardie dans l'entreprise JMTA ?

VOIR REPONSE 20

27-La Vérolie exerce-t-elle un contrôle décisif sur la concession d'exploitation octroyée à JMTA ?

LA VEROLIE CONTRÔLE LA DECISION D'ACCORDER LA CONCESSION D'EXPLOITATION

28-Quel est le statut juridique de la société ricardienne JMTA ?

VOIR REPONSE 17

29-Qui a accordé la concession d'exploitation des lignes de chemin de fer à la société JMTA ?

LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DOUCE DE VÉROLIE

30-La société JMTA bénéficie-t-elle d'un soutien militaire, économique ou politique de la part de l'Etat ricardien ?

QUESTION MULTIPLE

31-La concession d'exploitation de chemin de fer octroie-t-elle des prérogatives de puissance publique, normalement exercées par la Vérolie, à la société JMTA ?

NON

32-JMTA a-t-elle une entreprise filiale en Vérolie ?

NON

33-Est-ce que l'Etat de Ricardie participe au capital de la société JMTA?

VOIR RÉPONSE 20

34-John Matrix était-il encore ministre de la défense au moment où il a commencé sa présidence au sein de la société JMTA ?

NON

35-Est-ce que la concession d'exploitation de lignes de chemin de fer implique que la société JMTA s'est vue reconnaître des prérogatives de puissance publique ?

VOIR RÉPONSE 31

36-Quelle est la qualification légale de la société JMTA ?

VOIR RÉPONSE 17

37-A quelle date John Matrix est-il devenu président de JMTA ?

QUELQUES SEMAINES APRÈS SA DÉMISSION DU MINISTÈRE

38-A quelle date le mandat de ministre de la défense de la Ricardie de John Matrix s'est-il terminé?

QUELQUES SEMAINES AVANT SA NOMINATION AU POSTE DE PRESIDENT DE JMTA

39- Quels sont les liens financiers ou institutionnels entre la société JMTA et l'Etat Ricardien?

QUESTION MULTIPLE

40-Quel est le taux de participation de l'Etat Ricardien au capital de la société JMTA ?

VOIR RÉPONSE 20

41-A quelle date ont commencés les travaux concernant l'exploitation du chemin de fer ?

LES TRAVAUX SUR DES LIGNES FERROVIAIRES SECONDAIRES ONT ÉTÉ RÉALISÉS À PARTIR DE 2008

42-Quel est l'Etat partie au contrat de concession d'exploitation obtenu par la société JMTA ?

UNIQUEMENT LA VÉROLIE

43-Quel(s) Etat(s) a/ont délivré la concession "d'exploitation de plusieurs lignes de chemins de fer dont la principale reliant les capitales de Vérolie et Ricardie" à la société JMTA?

VOIR RÉPONSE 42

44-La société JMTA est-elle une société privée ou publique de droit ricardien ?

VOIR RÉPONSE 17

45-Est-ce la Vérolie ou la Ricardie qui a accordé le droit de concession à la société JMTA pour l'exploitation de la ligne de chemin de fer qui relie leurs capitales ?

VOIR RÉPONSE 42

46-Est-ce que la Ricardie est l'actionnaire majoritaire de la société JMTA ?

VOIR RÉPONSE 20

47-Est-ce que la société JMTA reçoit des financements publiques de la part de la Ricardie?

VOIR RÉPONSE 24

48-Quel pourcentage du capital de la société JMTA est détenu par la Ricardie?

VOIR RÉPONSE 20

49-Y avait-il des liens entre la société JMTA et l'Etat de Ricardie au moment des faits?

VOIR LE CAS

50-La société JMTA est-elle une entreprise publique ou privée ?

VOIR RÉPONSE 17

Paragraphe 3-

51-Y a-t-il un contrat passé entre la VEROLIE et la société JMTA pour l'exploitation des lignes de chemin de fer ?

LIRE LE CAS

52-Bien qu'il y ait un cessez le feu, les 2 territoires sont-ils toujours en état de guerre?

NON. ILS ONT RENOUÉ LEURS RELATIONS DIPLOMATIQUES

53-Des forces armées ricardiennes sont-elles présentes sur le territoire vérolien ?

NON

54-Les salariés peuvent-ils démissionner du chantier de construction ?

OUI

55-La société JMTA dispose-t-elle du monopole en matière de réfection de la ligne de chemin de fer reliant les capitales ricardienne et vérolienne ?

OUI, SUR LE TERRITOIRE VEROLIEN

56-A la suite du cessez-le-feu entre la Ricardie et la Vérolie, reste-il des troupes militaires ricardiennes sur le territoire vérolien ?

VOIR RÉPONSE 53

57-Quel est l'équilibre géopolitique entre la Ricardie et la Vérolie, depuis le cessez-le-feu de 2016, du point de vue militaire, administratif et économique ?

QUESTION MULTIPLE

58-Existe-t-il une présence militaire ricardienne sur le territoire vérolien?

VOIR RÉPONSE 53

59-Les évènements se sont-ils tous déroulés en territoire vérolien ?

LIRE LE CAS

60-Un régime dérogatoire de droit du travail dans le domaine des transports a-t-il été mis en place en Vérolie durant et après le conflit ?

NON

61-Est-ce qu'un traité de paix a été signé entre la Ricardie et la Vérolie?

IL EST EN COURS DE NÉGOCIATION

62-A quelle date a été signé le contrat de concession pour l'exploitation de la ligne de chemin de fer qui va de Gypeg à la capitale de la Vérolie?

QUELQUES MOIS APRES LE CESSEZ-LE-FEU

63-Depuis le cessez-le-feu, la présence de militaires ricardiens en Vérolie est-elle constatée ?

VOIR RÉPONSE 53

64-La Ricardie exerce-t-elle un contrôle militaire sur le territoire de la Vérolie ?

VOIR RÉPONSE 53

65-Suite au cessez-le-feu, des forces de l'ordre ricardiennes sont-elles toujours présentes en Vérolie ?

VOIR RÉPONSE 53

Paragraphe 4-

66-Parmi les salariés employés sur le chantier, des ressortissants de RICARDIE sont-ils présents (hors le cas des cadres) ?

OUI

67-Les cadres et dirigeants Ricardiens « chargés de mettre en place la réalisation de grand plan de travaux » occupent-ils actuellement des fonctions d'agent titulaire ou contractuel de la fonction publique ricardienne arallèlement à leurs obligations en Vérolie ?

NON

68-Les cadres Ricardiens présents en Verolie travaillent-ils dans les mêmes conditions que le reste des salariés ?

LES CADRES RICARDIENS TRAVAILLENT DANS DES CONDITIONS D'EXPATRIÉS

69-Quel droit s'applique aux contrats du travail des cadres ricardiens envoyés en Vérolie ?

LE DROIT RICARDIEN

70-Quelles sont précisément « les conditions avantageuses offertes par le droit vérolien » à la société JMTA ?

LE SALAIRE MINIMUM EST INFÉRIEUR À CELUI PRÉVU PAR LE DROIT RICARDIEN, L'ASSURANCE SOCIALE EST À LA CHARGE DU SALARIÉ, LES HEURES SUPPLÉMENTAIRES SONT DEFISCALISÉS, NOTAMMENT.

71-Est-ce que les contrats d'emploi des quatre requérants avaient été conclus avec JMTA (société de droit ricardien) ou avec son entreprise filiale en Vérolie ?

QUESTION MULTIPLE

72-Est-ce que les rapports de travail entre les salariés véroliens et la société JMTA sont régis par le droit vérolien ou par le droit ricardien ?

DROIT VÉROLIEN

Paragraphe 5-

73-La prise en charge du dépassement du temps de travail est-il prévu dans les contrats de travail liant les salariés à la société JMTA ?

NON

74-Les conditions de travail des employés de JMTA respectent-elles le droit vérolien ?

PARTIELLEMENT

75-Est-ce que se sont que les salariés véroliens qui sont amenés à travailler dans des conditions particulièrement difficiles, eu égard au calendrier défini par JMTA ?

TOUS LES SALARIES SONT SOUMIS AU MÊME RYTHME

76-Existe-t-il une convention collective entre employeurs et représentants des travailleurs fixant les modalités du travail de nuit?

NON

77-Quelles sont les caractéristiques physiques exactes des baraquements provisoires assez rudimentaires ?

D'ANCIENS CONTAINERS MARITIMES

78-Les travailleurs ricardiens et véroliens ont-ils été soumis au régime de droit du travail de leur État de citoyenneté ?

LES CADRES RICARDIENS SONT SOUMIS AU DROIT RICARDIEN ET LES AUTRES TRAVAILLEURS AU DROIT VEROLIEN

79-Est-ce que des trains circulent la nuit sur la ligne de chemin de fer qui va de Gypeg à la capitale de la Vérolie?

NON

80-Quelle est la surface exacte en m2 dont dispose un travailleur dans sa baraque?

9m2

81-Quel est l'effet de la nourriture et des conditions de vie rudimentaires sur la santé des travailleurs?

UN EFFET QUELQUE PEU NÉFASTE

82-Les salariés travaillent-ils uniquement sur le territoire vérolien ?

OUI

83- Les salariés véroliens employés par la société JMTA travaillent-ils également sur le territoire de la Ricardie ?

VOIR RÉPONSE 82

84-Les salariés de JMTA ont-ils la possibilité de refuser d'effectuer des heures supplémentaires non rémunérées ?

OUI

85-Les salariés de la société JMTA ont-ils l'obligation de loger dans les baraquements provisoires mis à disposition ?

NON MAIS C'EST PLUS SIMPLE ET PLUS ECONOMIQUE

Paragraphe 6-

86-Est-ce que les requérants font partie des travailleurs non déclarés?

NON

87-Les dénonciations émises par plusieurs ONG, eu égard aux conditions de vie des travailleurs en Vérolie, ont-elles eu une portée médiatique en Ricardie ?

OUI MAIS PEU DE TEMPS

88-Que signifie exactement l'expression « caractère défaillant des sanitaires » ?

ABSENCE REGULIERE D'EAU CHAUDE, TUYAUTERIE OCCASIONNELLEMENT BOUCHÉE, PÉNURIE DE PAPIER TOILETTE PENDANT PLUSIEURS JOURS NOTAMMENT

89-Quelle est la durée du temps de travail maximum en Vérolie ?

45 HEURES/SEMAINE AVEC UN PLAFOND DE 8 HEURES SUPPLÉMENTAIRES PAR SEMAINE

90-Veronica Li et Ferruccio Mantac font-ils partie de la catégorie du personnel non-déclaré employé par la société JMTA ?

VOIR RÉPONSE 86

Paragraphe 7-

91-Est-ce que les salariés et les leaders syndicaux se prononcent auprès des médias?

NON

92-Quelles sont les mesures positives que la société JMTA a mises en place pour la protection de la santé et de la sécurité de ses salariés ?

LES STANDARDS SONT LES MÊMES QU'EN RICARDIE. VISITE MÉDICALE EN DÉBUT DE CONTRAT ET PORT DU CASQUE ET GILET PHOSPHORESCENT OBLIGATOIRE.

93-Une enquête officielle et effective a-t-elle été diligentée par les autorités ricardiennes après la survenance du décès des deux salariés de la société JMTA ?

NON

94-Les salariés sont-ils décédés durant leurs horaires de travail ?

OUI

95-Quelle est la cause exacte des décès des deux salariés ?

ARRÊT DU COEUR

96-Quelles sont les circonstances du décès des deux salariés ?

LE PREMIER A ÉTÉ ECRASÉ PAR UN ENGIN DE CHANTIER SANS BIP DE RECUL

LE SECOND EST MORT NOYÉ DANS UNE BOUCHE D'ÉGOUT RESTÉE OUVERTE

97-Quelles sont les circonstances exactes de la mort des travailleurs ?

VOIR RÉPONSE 96

98-Les salariés auraient-ils pu saisir l'inspection du travail préalablement aux revendications formulées auprès de la direction de JMTA ?

OUI

Paragraphe 8-

99-A quoi se réfère le guide des bonnes pratiques invoqué par la société JMTA ? Quelle est sa valeur juridique ?

QUESTION MULTIPLE

100-Le guide pratique a-t-il valeur contraignante en droit ricardien ?

NON

101-« les conditions de travail répondant au guide des bonnes pratiques, adopté en conformité avec le droit ricardien, lequel prévoit que les entreprises ricardiennes exerçant des activités à l'étranger doivent se conformer aux normes du travail locales [...] ». Quelles sont ces normes locales ?

LES NORMES VÉROLIENNES

102-Le guide des bonnes pratiques de JMTA, est-il adopté par l'Etat ou par les entreprises elles mêmes ?

PAR LES ENTREPRISES

103-Quelle est la valeur normative du Guide des bonnes pratiques dans la hiérarchie des normes ?

VOIR RÉPONSE 100

104-A quelles conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) l'Etat ricardien est-il partie ?

TOUTES

105-Est-ce que la Ricardie dispose d'un cadre réglementaire et législatif qui interdit et punit les violations des articles de la CEDH ?

A DÉBATTRE

106- Le droit interne ricardien prévoit-il un régime de responsabilité des entreprises de nationalité ricardienne du fait de leurs activités extraterritoriales ?

A DÉBATTRE

107-Quelle est la nationalité de chacun des requérants, celle des représentants syndicaux – Dima Goimo et Michel Anisas ?

QUESTION MUTLIPLÉ

108-Quelle est la valeur du guide des bonnes pratiques dans l'ordre juridique ricardien ?

VOIR RÉPONSE 100

109-Quelle est la valeur normative du guide des bonnes pratiques ?

VOIR RÉPONSE 100

110-La Vérolie a-t-elle ratifié les conventions de l'OIT ?

UNIQUEMENT LA CONVENTION (N°182) SUR LES PIRES FORMES DE TRAVAIL DES ENFANTS DE 1999

111-Que prévoit précisément la législation ricardienne sur la protection sociale des salariés en cas de délocalisation, outre le respect des normes impératives des Conventions protégeant les droits de l'homme ?

LE RESPECT DES NORMES DU TRAVAIL LOCAL

112-Le guide de bonne pratique est-il juridiquement contraignant pour l'entreprise JMTA ?

VOIR RÉPONSE 100

113-Quels sont les sabotages subis par l'entreprise JMTA ?

BRIS DES TUYAUX SANITAIRES, VOL DE PAPIER TOILETTE, DÉGRADATION DES ENGINS DE CHANTIER, DÉTERIORATION DES AIGUILLAGES AVEC LES PLAQUES D'ÉGOUT

114-Quelle est la valeur juridique du guide des bonnes pratiques ?

VOIR RÉPONSE 100

115-Est-ce que les représentants syndicaux des salariés Dima Goimo et Michel Anisas et les salariés requérants Veronica Li et Ferrucio Mantac sont impliqués dans les sabotages qui ont été perpétrés à la suite des réunions infructueuses mentionnées ?

ON NE SAIT PAS

116-Existe-t-il en Ricardie un organe compétent qui contrôle l'application et la conformité du Guide des bonnes pratiques au droit Ricardien ?

LA COMMISSION D'ÉTHIQUE ET DES BONNES MŒURS AU TRAVAIL

117-Dans la phrase du cas pratique au paragraphe 8 (2^{ème} phrase), le mot "lequel" reprend-il grammaticalement le « guide des bonnes pratiques » ou « le droit ricardien » ?

LE DROIT RICARDIEN

118-Existe-t-il une obligation en droit ricardien de mener des négociations de bonne foi dans le contexte des conflits collectifs de droit du travail?

OUI

119-Est-ce que les normes impératives - auxquelles les entreprises ricardiennes exerçant des activités à l'étranger doivent se conformer – s'identifient avec celles jugées non dérogeables dans le domaine du droit du travail au niveau international?

A DÉBATTRE

120- Est-ce que les normes impératives - auxquelles les entreprises ricardiennes exerçant des activités à l'étranger doivent se conformer - s'identifient avec celles de ius cogens acceptées par l'article 53 de la Convention de Vienne sur le droit des traités?

A DEBATTRE

121-Quelle est la formulation exacte de la législation ricardienne quant aux normes qui s'appliquent aux entreprises ricardiennes exerçant des activités à l'étranger ?

VOIR LE CAS

122-Le "Guide des bonnes pratiques" de JMTA, "adopté en conformité avec le droit ricardien", est-il opposable à ladite société devant les juridictions ricardiennes ?

OUI

Paragraphe 9-

123-Qui décide de cesser les discussions ?

LIRE LE CAS

124-Quelles sont les conditions prévues par le droit vérolien relatives au droit de grève découlant d'une cessation de travail ?

UN PRÉAVIS DE TROIS SEMAINES EST EXIGÉ AVEC UNE DÉSIGNATION DES PERSONNELS GRÉVISTES

125-Quelles sont les modalités d'exercice du droit de grève en droit vérolien ?

VOIR RÉPONSE 124

126-Le droit de grève est-il consacré en Vérolie ?

VOIR RÉPONSE 124

127-Un préavis de grève est-il exigé en Vérolie ?

VOIR RÉPONSE 124

128-Quelle est la définition juridique de la faute grave en Vérolie ?

LA FAUTE GRAVE EST CELLE QUI NE PERMET PAS LE MAINTIEN DU SALARIÉ DANS L'ENTREPRISE

129-Quelle est la teneur exacte de la base légale ricardienne autorisant que des grèves soient menées?

LA LOI RICARDIENNE AUTORISE LA GRÈVE SOUS RÉSERVE D'UN DEPOT D'UN PRÉAVIS DE DEUX MOIS

Paragraphe 10-

130-Après le déclenchement de la manifestation, combien de temps les autorités Veroliennes ont-elles attendu avant de disperser la manifestation ?

2H45

131-Le licenciement des leaders syndicaux par la société JMTA était-il conforme au droit vérolien ?

OUI

132-Quel a été le comportement des salariés durant la manifestation, avant l'intervention des autorités véroliennes ?

ILS ONT BRÛLÉ LA VOITURE DE JOHN MATRIX ET ONT JETÉ DES PROJECTILES SUR LES CADRES RICARDIENS

133-Les manifestations ayant suivi le licenciement des salariés syndiqués Dima Goimo et Michel Anisas ont-elles entraîné des troubles matériels tels qu'il s'en est suivi un trouble à l'ordre public ?

VOIR RÉPONSE 132

134-Que prévoit le droit vérolien en matière d'opération de maintien de l'ordre ?

L'OPÉRATION DOIT ÊTRE PROPORTIONNÉE AUX TROUBLES À L'ORDRE PUBLIC

135-Les licenciements des deux leaders syndicaux pour faute grave ont-ils été pris en conformité avec le droit ricardien ou le droit vérolien ?

VOIR RÉPONSE 131

Paragraphe 11-

136-Existe-t-il une influence ricardienne dans l'exercice des pouvoirs publics relevant normalement des prérogatives du gouvernement vérolien?

A DÉBATTRE

Paragraphe 12-

137-Quelle est la nature des faits justifiant l'insubordination résultant de la faute grave commise par les syndicaux ?

VOIR LE CAS ET LES RÉPONSES PRÉCÉDENTES

138-Quel est le contenu précis de la loi de 1664 ?

BIEN QU'UNE AUTORITE RICARDIENNE NE SOIT PAS COMPETENTE POUR CONNAITRE D'UN LITIGE, ELLE PEUT, NEANMOINS, SI UNE ACTION A L'ETRANGER SE REVELE IMPOSSIBLE OU SI ON NE PEUT EXIGER QU'ELLE Y SOIT INTRODUITE, ENTENDRE LE LITIGE SI CELUI-CI PRESENTE UN LIEN SUFFISANT AVEC LA RICARDIE.

139-Devant quel type de juridiction ricardienne les leaders syndicaux ont-ils introduit leur action (pénale, civile, etc.) ?

JURIDICTIONS CIVILES

140-Quel est l'état de la jurisprudence ricardienne quant au for de nécessité au sens de la loi 1664 ?

LA JURISPRUDENCE EST CASUISTIQUE. LE LIEN ENTRE LA CAUSE ET LA RICARDIE EST UNE QUESTION DE FAIT LAISSÉE À L'APPRÉCIATION DU JUGE DU FOND

141-Quelles sont les conditions d'applicabilité de la loi Ricardienne 1664 que reconnaît le for de nécessité ?

VOIR RÉPONSE 138

142-Quels sont les liens de rattachement prévus pour appliquer le principe du for de nécessité figurant dans la loi de 1664 de droit ricardien?

VOIR RÉPONSE 140

143-Quelle est la définition de la faute grave en cas d'insubordination selon le droit ricardien?

LA FAUTE GRAVE EST CELLE QUI NE PERMET PAS LE MAINTIEN DU SALARIÉ DANS L'ENTREPRISE

144-Quel est le contenu de la Loi 1664 ?

VOIR RÉPONSE 138

145-Dans le droit vérolien, le recours en cas de licenciement pour insubordination a-t-il déjà permis l'obtention d'une indemnité?

OUI

146-Quel est le libellé de la clause de la loi 1664 reconnaissant le principe du for de nécessité ?

VOIR RÉPONSE 138

147-Quelle est la teneur exacte de loi 1664 de la Ricardie qui reconnaît le principe du for de nécessité ?

VOIR RÉPONSE 138

148-Est-ce que les règles de la compétence internationale en vigueur en Ricardie permettent aux requérants d'attirer la société JMTA en Ricardie à la base de son domicile (siège statutaire), ainsi qu'à la base du for de nécessité ?

QUESTION MULTIPLE

149-Quelles sont les conditions posées par la loi 1664 pour appliquer le for de nécessité ?

VOIR RÉPONSE 138

150-Quel est le contenu exact de la Loi 1664 en référence aux conditions d'application du for de nécessité?

VOIR RÉPONSE 138

151-Quel est le contenu de la loi 1664 sur le forum de nécessité ?

VOIR RÉPONSE 138

152-De quel État émane la loi du for de nécessité ?

LA RICARDIE

153-Quel est le contenu de la loi ricardienne sur le principe de for de nécessité ?

VOIR RÉPONSE 138

154-Quel est l'énoncé précis et complet de la loi 1664 reconnaissant le principe du for de nécessité en droit ricardien ?

VOIR RÉPONSE 138

155-Quelle est la formulation exacte de la loi 1664 qui reconnaît le principe de for de nécessité ?

VOIR RÉPONSE 138

Paragraphe 13-

156-La procédure ouverte par les leaders syndicaux devant les juridictions ricardiennes a-t-elle eu lieu devant les instances pénales, civiles ou administratives ?

VOIR RÉPONSE 139

157-Pourquoi la loi de 1664 est-elle inapplicable ?

VOIR LE CAS

158-Lequel des deux syndicalistes est de nationalité ricardienne ?

DIMA GOIMO

159-Le droit ricardien prévoit-il une voie de recours spéciale pour les situations de déni de justice ?

NON

160-Quel est le contenu exact de la loi Ricardienne n°1664 ?

VOIR RÉPONSE 138

161-Comment est-ce que la jurisprudence ricardienne interprète la notion de "lien suffisant" de la Loi 1664?

VOIR RÉPONSE 140

Paragraphe 14-

162-Quelle est la nationalité des salariés - Veronica Li et Ferruccio Mantac ?

ILS SONT VÉROLIENS

163-Quelle est la nationalité des deux salariés Veronica Li et Ferruccio Mantac ?

VOIR RÉPONSE 162

164-Les deux salariés Véronica Li et Ferruccio Mantac sont-ils des ressortissants de la Ricardie ?

VOIR RÉPONSE 162

165- Les salariés requérants ont-ils subi une privation de liberté prolongée suite à leur arrestation ?

ILS ONT ÉTÉ PLACÉS EN GARDE À VUE PENDANT 36 HEURES

Paragraphe 15-

166-Quelle a été la conclusion des éventuelles poursuites judiciaires à l'encontre des forces de l'ordre de Vérolie, en plus des sanctions administratives prononcées ?

DES ENQUÊTES SONT EN COURS

167-Est-ce que les sanctions administratives des membres des forces de l'ordre s'accompagnent de l'octroi de dommages-intérêts en faveur des demandeurs Veronica Li et Ferruccio Mantac ?

NON

168-Quelles sont les natures des tribunaux saisis par les salariés ?

TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Paragraphe 16-

169-La procédure ouverte par les deux salariés devant les juridictions ricardiennes a-t-elle eu lieu devant les instances pénales, civiles ou administratives ?

TRIBUNAUX CIVILS

170-Les tribunaux ricardiens se déclarent incompétents, en date du 24 juin 2018, par une « décision définitive ». Doit-on entendre par là qu'il s'agit d'une décision non-susceptible d'appel ou qu'à défaut d'agir cette décision est devenue définitive ?

NON-SUSCEPTIBLE D'APPEL

171-« par une décision définitive » Cette notion a-t-elle la même définition pour tous les États ?

VOIR RÉPONSE 170

172-Il est dit que les tribunaux ricardiens saisis se déclarent incompétents par une "décision définitive" en date du 24 juin 2018. Cela signifie-t-il qu'il n'existe aucune voie de recours à l'encontre de cette décision ?

OUI

173-Les deux salariés, Veronica Li et Ferruccio Mantac, ont-ils fait appel de la décision définitive des tribunaux ricardiens du 24 juin 2018 ?

C'ÉTAIT IMPOSSIBLE

174-Quelles sont les modalités de l'indemnisation en droit de la responsabilité ricardien ?

SANS INTERET POUR LE CAS

175-Quels sont les critères en droit ricardien permettant d'établir la suffisance du lien entre la cause et l'État de Ricardie ?

VOIR REPONSE 140

176-Devant quel type de juridiction ricardienne les salariés introduisent-ils leur action relative aux conditions de travail ?

VOIR RÉPONSE 169

177-Les salariés, Veronica Li et Ferruccio Mantac, étaient-ils informés de la décision d'incompétence rendue par Cour Suprême à l'égard des représentants syndicaux ?

NON

178-Les requérants Li et Mantac ont-ils saisi les juridictions ricardiennes sur la base du for de nécessité (loi 1664) ?

OUI

179-La décision du 24 Juin 2018 est-elle devenue définitive du fait des salariés, qui n'ont pas effectué de recours dans les voies et délais prévus par le droit ricardien, ou bien du fait de l'absence de voies de recours ?

VOIR RÉPONSE 170

180-Quel est le niveau de juridiction des 'juridictions ricardiennes' invoquées ?

TOUS LES NIVEAUX

181-Que prévoit la loi ricardienne sur la compétence des tribunaux ricardiens?

VOIR LA RÉPONSE 138

182-La décision du 24 juin 2018 rendue par les juridictions ricardiennes était-elle susceptible de recours devant les juridictions internes ?

VOIR RÉPONSE 170

Paragraphe 17-

183-« les salariés » Quelle est la nationalité des deux salariés ?

VOIR RÉPONSE 162

184-Chacune des victimes a-t-elle déposé une requête individuelle devant la Cour?

OUI MAIS LA COUR A JOINT LES REQUÊTES

Paragraphes multiples :

185 § 10 et 11 - Pour quelles raisons John Matrix semble-t-il avoir une telle influence en Verolie ?

À DÉBATTRE

186 § 2 & 3 - Est-ce que des travaux de construction prennent place sur le territoire de la Ricardie

NON

187 § 5 & 6 - Les conditions de travail autres que le salaire minimum sont-elles conformes au droit vérolien ?

VOIR REPONSE 74

Questions sans paragraphe :

La Ricardie fait partie de quelles conventions de l'OIT ?

Est-ce que les conditions de travail sont mentionnés dans le contrat écrit ou au moment d'embauche?

Serait-il possible d'avoir une copie ou extrait pertinent de loi 1664?

Y a-t-il eu autres actions ou mesures de négociations après la discussion entre le président de JMTA et deux représentants syndicaux ?

L'organisation JMTA agissait sur quelle base juridique pour effectuer des travaux ?

Dans sa décision du 11 mai 2018, sur quel fondement la cour suprême confirme-t-elle l'inapplicabilité de la loi de 1664 ?

Cette décision est-elle conforme à la jurisprudence précédemment dégagée par la cour suprême ?

Sur quel fondement le tribunal vérolien s'est-il déclaré incompétent par décision du 2 juin 2018 ?

La décision « non susceptible d'appel » du 2 juin 2018 prononcée par le tribunal vérolien est-elle susceptible de recours ?

Le « droit » de contester un licenciement pour faute grave dans le cas d'une insubordination est-il reconnu (ou défendable) par le droit

L'interprétation du principe du for de nécessité donnée par les juridictions ricardiennes en l'espèce est-elle contraire ou conforme à la jurisprudence constante de ces dernières ?

Quel est le niveau de participation de l'État ricardien dans le capital social de la société JMTA ?

Quel est le rôle de la Ricardie dans l'adoption du guide de bonne pratique ?

Quel Etat a confié la concession d'exploitation des lignes de chemin de fer à la société JMTA ?

Est-ce que la Ricardie participe au capital de la société JMTA ?

Le guide des bonnes pratiques a-t-il une valeur contraignante ?

La Ricardie et la Vérolie ont-elles ratifié la Charte Sociale Européenne ?

Est-ce que la Ricardie exerce un contrôle effectif sur la Vérolie ?

La concession d'exploitation porte-t-elle uniquement sur les travaux de réfection et maintenance situés sur le territoire vérolien ?

Quelles sont les causes du décès des deux salariés sur le chantier du chemin de fer ?

La requête, introduite contre la Ricardie devant la Cour européenne des droits de l'Homme pour contester le déni de justice allégué, inclut-elle la contestation des conditions de répression de la manifestation des salariés de la société JMTA ?

Les tribunaux ricardiens ayant rendu la décision définitive du 24 juin 2018 constituent-ils la juridiction de dernier ressort de l'Etat ricardien ?

Quel est l'énoncé précis et complet des conditions posées par la loi de 1664 pour que le for de nécessité soit applicable en droit ricardien ?

La société JMTA exerce t-elle des prérogatives de puissance publique véroliennes ou ricardiennes en Vérolie ?

A quelle date la Vérolie a t-elle précisément dénoncé les pactes onusiens de 1966 ?

Les leaders syndicaux licenciés ont-ils participé d'une quelconque manière aux sabotages ?

Les tribunaux ricardiens s'étant déclarés incompétents par une décision définitive en date du 24 Juin 2018 sont-ils des juridictions de premier degré ?

Les leaders syndicaux ont-ils été entendus avant la décision de renvoi prononcée à leur encontre ?

La Ricardie est-elle Membre de l'Organisation internationale du Travail ?

Les Etats en cause sont-ils Parties à la Convention de Lugano concernant la compétence judiciaire, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale, du 30 octobre 2007 ?

Existe-t-il un employeur similaire à la société JMTA en Vérolie ?

L'Etat ricardien exerce-t-il un contrôle sur le fonctionnement et la gestion de la Société JMTA, du fait de la propriété, de la participation financière ou de règles internes spécifiques ?